

1. Programme et horaires

Jeudi 24 Mai 2018 – Installation sur site

- Chaîne d'inscription (1/2) – Sports Nautiques Sablais (SNS) – Port Olona 16hr - 19hr
- Inventaires des bateaux Grand Surprise – Team Winds (1/2) – (Pas de navigation) 17hr - 19hr
- Installation dans les bungalows – Camping Chadotel « La Dune des Sables » à partir de 16hr
- Soirée libre

Vendredi 25 Mai 2018

- Petit-Déjeuner – Camping Chadotel - 7hr 30
- Distribution des paniers repas – Camping Chadotel 8hr
- Chaîne d'inscription (2/2) – Sports Nautiques Sablais (SNS) – Port Olona 9hr - 11hr
- Inventaires des bateaux Grand Surprise – Team Winds – (Pas de navigation) 9hr - 11hr
- Briefing Skippers – Sports Nautiques Sablais (SNS) – Port Olona 11hr30
- Régates 12hr30 – 18hr
- Pot d'accueil (Apéritif dinatoire) – Camping Chadotel 19hr30



39^{ème} Coupe du Pétrole de Voile

Les Sables d'Olonne
25 - 28 Mai 2018

Dossier Skipper

V1

Samedi 26 Mai 2018

- Petit-Déjeuner – Camping Chadotel 7hr 30
- Distribution des paniers repas – Camping Chadotel 8hr
- Briefing Skippers – Sports Nautiques Sablais (SNS) – Port Olona 9hr
- Régates 10hr – 17hr
- Soirée libre

Dimanche 27 Mai 2018

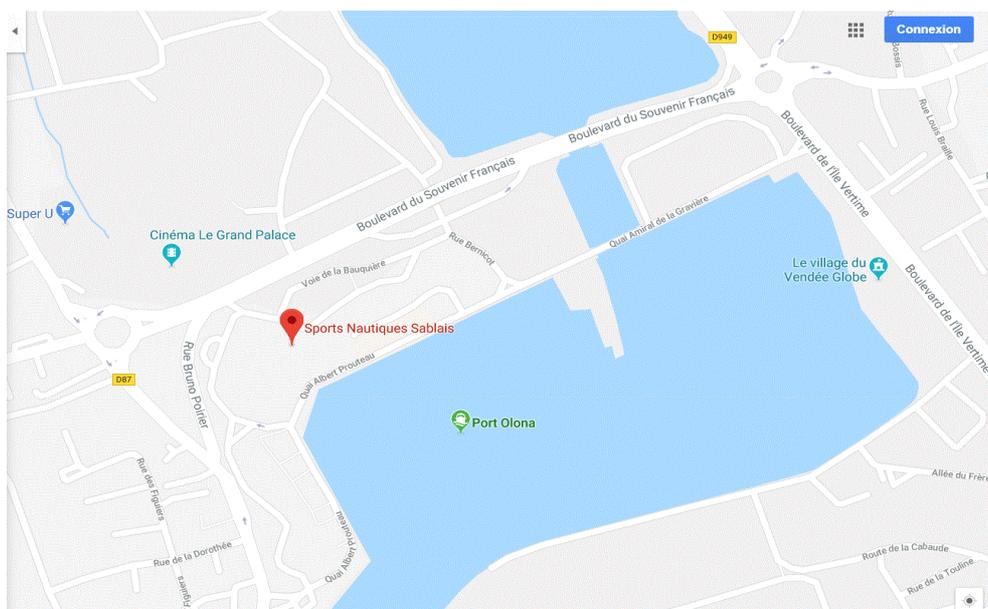
- Petit-Déjeuner – Camping Chadotel 7hr 30
- Distribution des paniers repas – Camping Chadotel 8hr
- Briefing Skippers – Port Olona 9hr
- Régates 10hr – 17hr
- Assemblée Générale (AG) – Camping Chadotel 18hr – 19hr
- Soirée des Equipages 19hr30

Lundi 28 Mai 2018

- Petit-Déjeuner – Camping Chadotel 7hr 30
- Distribution des paniers repas – Camping Chadotel 8hr
- Libération des bungalows 9hr
- Briefing Skippers – Sports Nautiques Sablais (SNS) – Port Olona 9hr
- Régates 10hr – 14hr
- Rangement des bateaux, inventaires retour, remise des cagnards 15hr – 16hr
- Remise des prix et buffet-lunch – Camping Chadotel 17hr
- Clôture de la Coupe 18hr

2. Formalités d'inscription

- **Chaîne d'inscription**



La chaîne d'inscription se déroulera les Jeudi 24 (17hr/19hr) et Vendredi 25 (9hr/11hr), dans les locaux des Sports Nautiques Sablais (SNS), 125 Place Jean David, Port Olona (*voir plan ci-dessus*)

Une ou deux personnes par bateau, normalement le skipper et son second, devront venir à la chaîne d'inscription. La chaîne d'inscription consistera à :

- ✓ Attribuer le bateau par tirage au sort (*voir note ci-dessous*),
- ✓ Confirmer la liste d'équipage,
- ✓ Vérifier les licences et les certificats médicaux, délivrer les licences temporaires (*voir paragraphe suivant*)
- ✓ Remettre les cagnards et fanions,
- ✓ Collecter le **chèque de caution « Retour Cagnards » de 50 € au nom de l'ACPV**, accompagné du reçu pré-rempli, disponible sur notre site acpv.fr
- ✓ Collecter les lots offerts par les sociétés participantes,
- ✓ Remettre une révision ou des compléments au dossier skipper si besoin,
- ✓ Remettre les Instructions de Course.

Attribution des bateaux :

Les bateaux seront tirés au sort lors de la chaîne d'inscription (nom et N° de voile du bateau), au fur et à mesure de la confirmation d'inscription de chaque équipage. Cela signifie que si des bateaux ont été loués par des équipages en



39^{ème} Coupe du Pétrole de Voile

Les Sables d'Olonne
25 - 28 Mai 2018

Dossier Skipper

V1

entraînement les jours précédents, ils sont remis dans le lot global des bateaux à répartir au hasard. La règle a été expliquée et admise par Team Winds qui l'appliquera.

- **Licence et Certificat médical**

Chaque membre de l'équipage doit être en possession :

- ✓ soit d'une Licence annuelle FFV (ou d'une Fédération de voile étrangère reconnue par l'ISAF),
- ✓ soit d'une licence temporaire FFV pour la durée de l'épreuve.

Dorénavant, la FFV exige que le Certificat médical lui soit transmis simultanément à la délivrance de la licence, annuelle ou temporaire.

Les Sports Nautique Sablais (SNS) seront en mesure de délivrer des Licences FFV, annuelles ou temporaires, durant les 2 séances d'inscription, sur *présentation impérative d'un Certificat médical d'aptitude à la Voile en compétition*.

- **Fiche d'Equipage**

- ⇒ *La fiche équipage, renseignée avec soin et complète, est à retourner avant le 15 Mai 2017* à contact@acpv.fr
La fiche est disponible sur notre site acpv.fr

- **Contrats de location des bateaux**

La signature des Contrats de location par les skippers (ou de son représentant) avec Team Winds se fera dans les locaux de la SNS lors de la chaîne d'inscription.

- ✓ Remise de *deux chèques de caution de 1600 € et 2000 €* à l'ordre de Team Winds,
- ✓ Établissement et signature du contrat.

- ⇒ *N'oubliez pas d'imprimer et de remplir l'engagement relatif aux cautions « Team Winds »*

Le formulaire de caution est disponible sur notre site acpv.fr

Il est rappelé que l'ACPV ne fait que mettre en relation chaque participant avec le loueur de bateau et que c'est le skipper qui signe le contrat de location et en prends la responsabilité. L'ACPV assistera le participant en cas de litige avec le loueur mais décline par avance toute responsabilité quant à cette location.



3. **Prestations Team Winds**



39^{ème} Coupe du Pétrole de Voile

Les Sables d'Olonne
25 - 28 Mai 2018

Dossier Skipper

V1

- **La flotte**

Team Winds met à notre disposition une flotte de 17 monotypes « Grand Surprise », équipés à priori de jeux de voiles identiques et également usagées, convoyés depuis La Trinité. Les bateaux seront stationnés au ponton L, celui du « Vendée Globe » (*Voir plan ci-dessus – Le Village du Vendée Globe*). Parking à proximité. Les inventaires, prise en charge et retour des bateaux, se feront à cet endroit.

Les bateaux seront tirés au sort à la signature des Contrats, ainsi que les spinnakers, qu'il appartiendra à chaque équipage de vérifier soigneusement. Sauf cas de force majeure, aucun changement ne sera possible.

L'équipage devra être constitué au maximum de 7 équipiers, sans limite de jauge. Un 8^{ème} équipier (rotation) est autorisé.

- **Inventaires**

L'équipage pourra procéder à l'inventaire du bateau dès attribution à la signature du Contrat.

Les manques ou problèmes éventuels seront signalés et réglés directement auprès de Team Winds. En cas de problème sérieux prévenir les contacts du Bureau chargés des relations avec le loueur.

Chaque entreprise pourra disposer ses propres logos sur les coques des bateaux (autocollants), qui devront être soigneusement retirés à l'issue des régates.

Comme indiqué précédemment, il ne sera pas possible de sortir essayer les bateaux avant le Vendredi matin.

- **Assurances – Franchise – Caution**

Il appartient à chaque chef de bord de vérifier que les conditions d'assurance de Team Winds lui conviennent bien et de souscrire une assurance complémentaire le cas échéant.

Il vous appartient aussi de demander au loueur de vous fournir l'attestation d'assurance du bateau qui vous sera loué.

Team Winds nous impose des niveaux de **franchise d'assurance** (3000 €) et de **caution** (3600 €) très élevés.

Le bureau laisse à chaque chef de bord l'initiative de souscrire ou non une assurance complémentaire, typiquement une **assurance rachat de franchise**.

Cette prestation n'est pas incluse dans le forfait et n'est donc pas prise en charge par l'ACPV.

Pour information, et à toutes fins utiles, le coût de location du Grand Surprise pour les 4 jours est de 1700 €.

Pour information, vous pouvez contacter par exemple les sites suivants :

- **FFV (préconisé) :** [Rachat de franchise FFV](#)
- **Skipper:** [Assurance skipper](#)
- **Force 9 :** [Rachat de franchise Force 9](#)

- **Réparation de Voiles**

Pour tout problème sur les voiles impliquant une réparation, ou un remplacement, prévenir d'abord le responsable Team Winds qui avisera de la meilleure façon de dépanner les équipages : réparation, ou échange sur stock Team Winds.

Une voilerie est disponible sur le Port (*horaires à vérifier*). Chaque équipage devra supporter ses propres frais, l'ACPV ne supporte aucune charge de réparation de voile.

4. Instructions de course et briefing des skippers

Les Régates sont organisées par les Sports Nautiques Sablais (SNS).

Les briefings auront lieu à 11hr30 le Vendredi et à 9hr les Samedi, Dimanche et Lundi (sauf avis contraire liés aux conditions météo) dans les locaux de la SNS (*voir plan ci-dessus*). Chaque skipper devra signer une fiche de course au départ et à l'arrivée des régates (liste des équipiers à bord, préciser les équipiers en rotation)

Les bateaux sont (à priori) équipés de VHF, mais n'ont pas de GPS. Ces équipements sont autorisés, vous pouvez donc les apporter si vous en possédez. Pour les départs et autres communications de course, la VHF devrait être utilisée.

Les gilets de sauvetage sont du modèle de base. Si vous avez vos propres gilets et que vous souhaitez les utiliser, pensez à les apporter.

Selon la météo, une escale à Port Bourgenais pourra être prévue le Samedi 26 (accès délicat par houle d'ouest)

Pour les entrées et sorties de chenal de Port Olona, nous nous efforcerons de rester groupés, les bateaux étant sous pavillon de vos entreprises. En raison des faibles coefficients de marées, le chenal devrait rester accessible à toute heure.



5. Hébergement

Les équipages seront logés en Bungalows au Camping Chadotel – « La Dune des Sables », situé à environ 2,5 Km au Nord de Port Olona.

Le Camping possède une piscine et une salle de remise en forme (fermeture 19hr30), ainsi qu'un accès à la plage (sable à marée haute uniquement).

Les mobil Home « Caraïbes » sont constitués d'un séjour avec banquette, une chambre lit double, et une chambre 2 lits simples.

Les mobil Home « Baltiques » comportent une chambre supplémentaire.

Deux bungalows sont attribués à chaque équipage, dont un « Baltique » pour les équipages à 8 personnes.

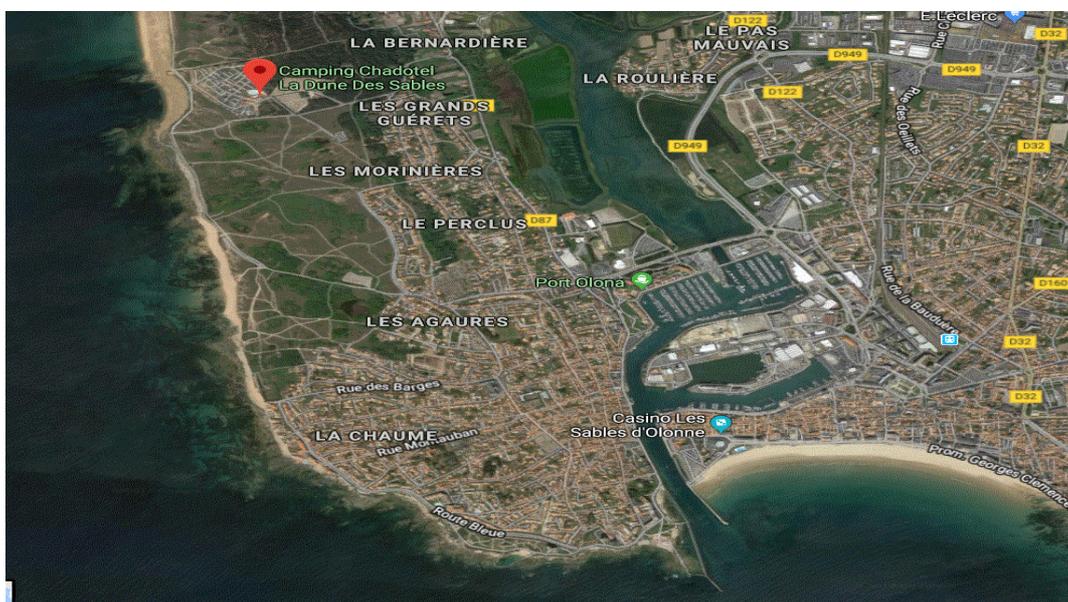
Les draps et couvertures sont fournis, ainsi que le linge de toilette.

Les Mobil Home ont été réservés et réglés par l'ACPV. Toutefois, il appartiendra à chaque équipage de récupérer les clés auprès de la réception du camping contre **remise d'un chèque de caution de 500 Euros par équipage** (couvrant les 2 bungalows), à établir **à l'ordre de « Chadotel »**.

Les Mobil Home seront disponibles à partir de 16 heures le Jeudi 24. Si vous prévoyez d'arriver après 19 heures, prévenez les organisateurs à l'avance afin de convenir comment récupérer les clés.

Les Mobil Home devront être libérés avant le départ pour la régata du Lundi et devront être rendus propres.

L'ACPV s'efforcera de conserver quelques bungalows jusqu'à 16 heures le lundi (douches).



6. Restauration - Animation

Les **Petits déjeuners**, le **Pot d'accueil** dinatoire du Vendredi 25, la **Soirée des équipages** du Dimanche 27 et le **Cocktail de remise des prix** du Lundi 28 auront lieu dans les locaux du Camping Chadotel.

Des paniers repas « sur l'eau » seront distribués au camping à partir de 8 heures le matin, et répartis par bateau. Les équipages non logés au camping devront prendre leurs dispositions pour récupérer leurs paniers via des collègues.

La **Soirée des Equipages** du Dimanche 27 donnera lieu à la présentation sur scène de tous les équipages. Convivialité, originalité et créativité de chacun seront appréciés.

La cérémonie de **Remise des prix**, suivie d'un **Cocktail** (non alcoolisé) débutera à 17 heures, l'objectif étant de clôturer la Coupe à 18 heures le Lundi 28 Mai.

7. Transport

Il appartient à chaque équipage de prévoir son transport jusqu'aux Sables d'Olonne et retour (environ 450 km de Paris via Autoroute). La circulation des TGV sera vraisemblablement affectée par la grève SNCF.

Le camping Chadotel est situé au Nord du quartier de La Chaume, distant d'environ 2,5 km de Port Olona et du centre des Sables d'Olonne. Il est donc fortement conseillé d'être motorisé. Sinon, veuillez le signaler à l'organisation qui avisera.



8. Contacts ACPV durant la Coupe

Pour tout problème ou besoin d'information avant, pendant, ou après la Coupe, voici la liste de vos contacts:

- Chaîne d'inscriptions
 - Responsable : Alain Thomas
 - Adjoint : Yves Nivet

- Location des bateaux
 - Responsable : Didier Boutin
 - Adjoint : Jean-Jacques Lacheteau

- Comité de course
 - Responsable : Jean-Jacques Lacheteau
 - Adjoint : Didier Boutin

- Hébergement - Restauration - Animation
 - Responsable : Jean-Jacques Lacheteau,
 - Adjoint : Yves Nivet

- Assemblée générale
 - Président : Didier Boutin
 - Secrétaire : Alain Thomas

- Comptabilité – Trésorerie – Suivi des inscriptions – Réception des chèques
 - Responsable : Yves Nivet
 - Adjoint : Alain Thomas

Didier	Boutin	06 59 04 75 08	didier.boutin@interdevelop.fr
Alain	Thomas	06 09 17 49 23	alain.thomas@gadzarts.org
Jean-Jacques	Lacheteau	06 58 51 38 06	jjlacheteau@gmail.com



39^{ème} Coupe du Pétrole de Voile

Les Sables d'Olonne
25 - 28 Mai 2018

Dossier Skipper

V1

Yves	Nivet	06 82 80 34 42	yves.mc.nivet@wanadoo.fr
------	-------	----------------	--------------------------

9. Photos et Vidéos

Paul de la Gorce devrait nous accompagner durant les régates, afin de réaliser une couverture photo.

Vous êtes également cordialement invités à nous faire partager vos photos et vidéos d'équipages, que nous publierons volontiers sur le site acpv.fr

Les équipages qui ont l'intention de faire appel à un prestataire « image » extérieur à des fins de communication de leur entreprise devront obtenir l'autorisation préalable du bureau de l'ACPV.

10. Assemblée générale

L'Assemblée Générale aura lieu dans les locaux du Camping Chadotel le Dimanche 27 mai de 18hr à 19hr. Chaque équipage, représenté par deux équipiers au minimum, est convoqué à cette Assemblée Générale.

Outre les obligations légales, l'AG est un moment important d'échange d'informations et de points de vue. Merci par avance de votre participation active. Il y sera débattu de l'organisation de la 40^{ème} édition, pour laquelle nous avons de grands projets à vous exposer.

De plus, afin de refléter toute la pluralité des énergies actuelles, et accueillir de nouveaux membres, la Coupe du Pétrole se modernise et change de nom. Alors, ne ratez pas la prochaine AG.

11. Bourse des Equipiers

Si vous cherchez des équipiers et ou si vous êtes disponible comme équipier, n'hésitez pas à nous en faire part à notre adresse mail contact@acpv.fr

Sport, convivialité et fairplay, bon vent et bonne réussite à tous.